

Statistique des antiquités de la Suisse occidentale

Autor(en): **Troyon, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde = Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **1 (1855-1860)**

Heft 1-1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-544340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les armoiries de l'Evêque sont supportées par un ange. L'or et l'azur enrichissent presque chaque page de ce beau manuscrit, mais il n'est pas probable que l'Evêque Frédéric en ait jamais fait usage.

Nous le conservons comme un monument intéressant du commencement du 15^{me} siècle. Q.

Statistique des antiquités de la Suisse occidentale.

Malgré le nombre considérable des publications qu'on possède sur les antiquités de la plupart des pays de l'Europe, il est souvent fort difficile de se faire une idée exacte des divers genres de monuments, de sépultures et d'objets d'industrie propres à chaque pays. Pour que l'histoire puisse retirer de ces recherches tous les résultats qu'elle a le droit d'en attendre, il importe qu'on arrive à connaître d'une manière précise la nature des divers débris de l'antiquité, les lieux de leur origine et les circonstances de leur découverte. Ce ne sera qu'en possédant ces statistiques complètes, faites en dehors de tout système préconçu, qu'on pourra définitivement classer d'une manière générale les genres analogues et rechercher l'ordre de succession de ces divers groupes, ainsi que leur antiquité relative. Alors, il deviendra plus facile d'apprécier la raison des analogies et des dissemblances, de reconstruire les divers moments de développement de l'humanité, de retracer les voies parcourues par les anciens peuples et de rechercher leur point de départ. — Je détache du travail d'ensemble que j'ai entrepris sur ce sujet, les faits relatifs à l'Hélievie occidentale, faits que j'aurai à rapprocher des découvertes analogues propres à d'autres pays. L'ordre le plus naturel à suivre, avant les âges historiques, est celui du développement de l'industrie, ce qui nous conduit à examiner tout d'abord les découvertes dont le matériel indigent révèle pour notre pays l'âge de la plus grande simplicité.

I^r ARTICLE.

Sépultures et habitations

ne renfermant que des instruments en pierre.

On découvrit en 1825, dans une vigne, près de la maison de campagne de Pierra-Portay, au S. E. de Lausanne, une quinzaine de tombes dirigées du couchant au levant et déposées, sans alignement régulier, à environ 3' sous la surface du sol. Aucun signe extérieur ne laissait soupçonner l'existence de ces tombeaux; ils étaient tous construits en dalles brutes et mesuraient environ 2' de largeur et de profondeur sur 2¹/₂ à 4' de longueur; le plus petit n'avait qu'un pied carré d'ouverture. Plusieurs contenaient les débris de deux squelettes, l'un en renfermait même quatre, et dans toutes ces tombes on voyait, d'après la grandeur des ossements, que les corps avaient été reemployés pour y être déposés et que la tête avait été placée à l'extrémité du côté du soleil levant ¹⁾. On n'a recueilli auprès de ces squelettes qu'un petit couteau en silex et un fragment de stéatite, aplati et taille sur les bords.

Environ dix ans plus tard, des vigneronns de Msr. Correvon-Demartine trouvaient des tombes du même genre dans sa campagne du Châtelard près de Lutry. Trente

¹⁾ C'est l'observation telle qu'elle a été consignée dans la *Feuille du Canton de Vaud*. T. XIII. p. 59.

et quelques tombeaux d'environ $3\frac{1}{2}'$ de longueur étaient formés chacun de cinq dalles brutes et renfermaient les ossements de deux squelettes, qui avaient du nécessairement être repliés, vu que les fémur et les tibia reposaient sur les corps. Dans ces tombes, tournées de l'est à l'ouest, les têtes regardaient l'orient, à l'inverse de celles de Pierra-Portay. Ces sépultures contenaient de petits coquillages qui n'ont pas été conservés, deux pointes de lance en silex de 6 à 7" de longueur sur 27" de largeur et deux pierres sphériques de 4" de diamètre, percées chacune d'un trou.

Le peu de longueur de ces tombes et l'attitude reployée des squelettes sont des caractères propres à plusieurs contrées de l'Angleterre, du Nord de l'Allemagne et des Etats-Unis. On a aussi observé cette attitude dans les salles sépulcrales des tumuli gigantesques du Nord de l'Europe, qui ne renferment que des instruments en pierre et en os, mais il est à remarquer que le même fait se reproduit dans les tombeaux des Péruviens, avant la découverte de l'Amérique, et chez plusieurs populations sauvages qui ont conservé jusqu'à nos jours ce mode d'inhumation.

(La suite au prochain numéro.)

Fr. Troyon.

BERICHTE UND CORRESPONDENZEN.

Anfrage.

Unter den Ortsnamen des Cantons Zürich wird in Urkunden des 9., 10., 13. und 14. Jahrhunderts Rapoltzkirch genannt. Der Ort selbst aber konnte bisher nicht aufgefunden werden. Und doch ist es beinahe unglaublich, dass derselbe ganz spurlos verschwunden sei. Vielleicht gelingt es einem Freunde solcher Forschung, denselben in irgend einem Lokalitätsnamen zu entdecken. Jede Mittheilung hierüber wäre erfreulich.

An diesen verlorenen Ortsnamen reihen wir zwei andere, die bisher keine Erklärung gefunden haben, nämlich erstens Faichrüti, in der Gemeinde Pfäffikon. Man nennt im Grüningeramt eine Hirsenart, die früher weit häufiger als jetzt gepflanzt ward, Faich. Die volle Form dieses Wortes ist Fänchel, Fänch, Fenih, das lateinische panicum. Faichrüti ist daher eine mit Faich oder Hirse bepflanzte Reute. Die gleiche Getreideart gab bekanntlich auch zu einem andern Ortsnamen, Fällanden, ursprünglich Fenih-landa, Veranlassung.

Eine häufige Lokalitätsbezeichnung ist ferner Falletter z. B. in der Gemeinde Berg, Hellingen, Tetwil bei Andelfingen und anderwärts. Ein Freund vermuthet wohl mit Recht, dieser Name beziehe sich auf den Waidgang und sei aus Fall und Etter (septum, cf. Stalder Idiot. s. v.) zusammengesetzt. Das Wort bezeichne also den Ort auf der Weide, wo der Gatter zum Einlass des Viehes und zum Absperren desselben steht. Aehnlicher Art sind die Lokalitätsnamen Thürli, Thürlicher, Eschethürli, Sponsthürli u. v. and.

In einer Urkunde vom 20. Mai 1429 — so berichtet uns Herr P. Fridolin Waltenpuel, Prior des Klosters Rheinau — liest man: Villani de Trüllikon cum incolis Villagii de Orlingen jus pascendi vulgo Wun und Waid in dictis pascuis habeant.